



RAPPORT ANNUEL

2014

Association nationale d'entraide et de
prévoyance du vol à voile



À propos de notre association

Créée officiellement en février 1972, l'Association nationale d'entraide et de prévoyance du vol à voile (ANEPVV) est une association loi de 1901, totalement indépendante, ayant son siège 55, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS. La déclaration officielle de création a été faite le 23 mai 1972 en préfecture de police de Paris.

Le but premier de l'ANEPVV est de venir en aide aux associations adhérentes, pratiquant le vol à voile, affiliées ou connues de la FFW, chaque fois qu'elles ont à faire face à des dépenses d'entretien, de réparation ou de remplacement de matériels détériorés ou détruits accidentellement.

↓ 1 525 MACHINES
INSCRITES EN "ACCIDENTS"

↑ 414 871 €
versés aux clubs

→ 40 accidents



Par-delà le règlement intérieur, le conseil d'administration de l'ANEPVV veille par-dessus tout au maintien de l'esprit de solidarité entre les clubs. C'est pourquoi l'ANEPVV apportera son concours aux clubs en difficultés, pour autant que leurs gestions auront été saines. Le conseil d'administration

français, comme la participation active à la formation de nouveaux pilotes, ou par exemple, au développement de la connaissance du vol en planeur par le grand public (liste non-exhaustive). Bien entendu, le conseil d'administration sera sensible aux efforts réalisés par les associations aidées pour redresser

L'esprit de l'ANEPVV, c'est avant toute chose de développer un esprit de solidarité entre toutes les associations qui participent au développement du vol à voile français

sera sévère avec les associations qui ne manifesteraient pas un esprit de solidarité évident avec leurs frères vélivoles en difficultés. Pour apprécier l'esprit de solidarité d'une association, le conseil d'administration étudiera notamment les apports faits par l'association au mouvement vol à voile

la situation - mise en place d'actions correctives - et pour respecter ce règlement intérieur : déclaration de la totalité du parc, respect des échéances et des engagements. En quelque sorte, les associations aidées contractent des devoirs envers les autres associations et donc envers l'ANEPVV.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014

Christian LECUYER

Président

Découverte du vol à voile en 1967 au Plessis Belleville.
Membre du conseil d'administration de ce qui deviendra le CVVE Bailleau durant 40 ans dont 13 ans de Présidence.
Président de l'ANEPV.
Vice-Président de la FFV.
Vice-Président du CROS CENTRE.
Vice-Président de l'ARAPA.



Gérard LESCASSE

Vice-président

Membre de la commission Vol à Voile puis membre du C.A de l'Aéro-club de l'Est de 1966 à 2014. Vice-président de l'Aéro-club de l'Est, responsable Vol à Voile de 1978 à 1996. Conseil d'Administration de la Ligue Interrégionale de l'Est de 1975 à 1985, trésorier de celle-ci de 1981 à 1985. Comité Directeur de la Fédération Française de Vol à Voile de 1980 à 2012. Membre du Conseil d'Administration de l'ANEPV depuis 1981. Secrétaire de 1988 à 1994, Vice-président de 1994 à 2015. Membre du Conseil d'Administration du Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine de 1987 à 2014. Vice-président de 1994 à 2014. Vice-président d'honneur depuis 2014.



Michel CRUETTE

Vice-président

Michel Cruette a débuté le vol à voile en des temps que les moins de vingt ne peuvent pas connaître. Il est instructeur planeur. Il a été durant de longues années président du club de Chérence (AAVO). Il est administrateur de l'ANEPV depuis 2000. Il a exercé les fonctions de président pendant huit ans à partir de l'année 2002. Il a également, dans des temps immémoriaux, été administrateur et vice-président de la FFV.



Christian BON

trésorier

Début W et brevet 1969
Qualification instructeur 1972
Membre du CA de mon club depuis 1985
Président AVA Toulouse 1992 – 1998
Trésorier Comité Régional 1999 – 2007
Membre CA ANEPV depuis 2002



Jean-Pierre COLLE

Secrétaire général

Début du vol avion 1967
Début du vol en planeur et brevet 1982
Président fondateur de Touraine Planeur de 1987 à 1990
A nouveau président de Touraine planeur depuis 1998
Membre du conseil d'administration de l'ANEPV depuis 1996
Secrétaire général de l'ANEPV depuis 1997



Georges CHEVALET

Trésorier adjoint

Vélociste depuis 1969
Président du club Lille Planeurs
Président du comité régional Nord Pas de Calais PEN du G-NAV



Daniel PERCIAUX

Secrétaire général adjoint

Vélociste depuis 1965 / ITV / Voltigeur
10 ans Chef Pilote Bénévole de Colmar
7 ans de Présidence Club de Colmar
17 ans de Présidence CRVW Alsace
Administrateur FFV depuis 1989
Administrateur ANEPV depuis 2002
Secrétaire Général Adjoint ANEPV



Pierre ALBERTINI

Administrateur

Pierre est fort connu du monde du vol à voile pour ses brillants résultats avec l'équipe de France de voltige. mais il a également été de longues années président du club de Fayence (AAPCA) Il a été administrateur de la FFV. Il est administrateur de l'ANEPV depuis un certain nombre d'années puisque sa première élection doit remonter au milieu des années 1980.

SALARIÉES ET VÉRIFICATEURS

Jacques BULOIS

Administrateur

Début du vol à voile et brevet en 1955

Ex instructeur planeur et avion

Médailles de 3 diamants

Pour la FFV et l'ANEPVW enregistre et analyse les Incidents Accidents vol à voile



Gérard CHIOCCI

Administrateur

Gérard avant de goûter aux joies du vol en planeur a pratiqué pendant 17 ans le parachutisme. Durant les années 70, il se tourne vers le Deltaplane avant de débiter le vol à voile à Fayence en 1983. Il est élu au comité directeur du club dès 1989. Il devient trésorier adjoint puis trésorier. Il prend la présidence du club en 2008.

Il est administrateur de l'ANEPVW depuis une dizaine d'années.



Gérard COUTELIER

Administrateur

Actuellement vice-président du club de Tarbes (AVT), Gérard en a été le président pendant près de 25 ans. Il est instructeur depuis 1987 et titulaire de la médaille d'argent des instructeurs. Il est également titulaire de la médaille d'argent de la Jeunesse et des sports. Il est aussi pilote remorqueur et a été président du club avion de Tarbes durant six ans. Il est un des représentants de l'ANEPVW au conseil d'administration de l'ARAPA.



Hubert DELCROIX

Administrateur

Breveté avion et planeur en 1961 à Saintes pendant son service militaire comme sous lieutenant à la base 722 de Saintes. Il a arrêté de voler pendant 35 ans (travail famille patrie ,) Il a repris en 1995 à l'aéroclub d'ARRAS et à renouveler ses brevets. Il est pilote remorqueur.

depuis 2000 il vole à Chartres. Plus de 2000 heures de vol. Il est administrateur ANEPVW depuis 2004. Il est également trésorier du club de Chartres et du comité régional centre.



Claude BOURASSEAU

Vérificateur aux comptes

Claude a été membre à plusieurs reprises du bureau directeur du club de vol à voile de Vinon. Claude a été durant de longues années présidente de la section aéronautique de la société Eurocopter.



Philippe ARFEUILLE

Vérificateur aux comptes

Philippe a été membre du comité directeur de la FFV de longues années. Il en a été le trésorier. Il a également été président du club de Chérence, l'AAVO.



Floriane JEAN JOSEPH

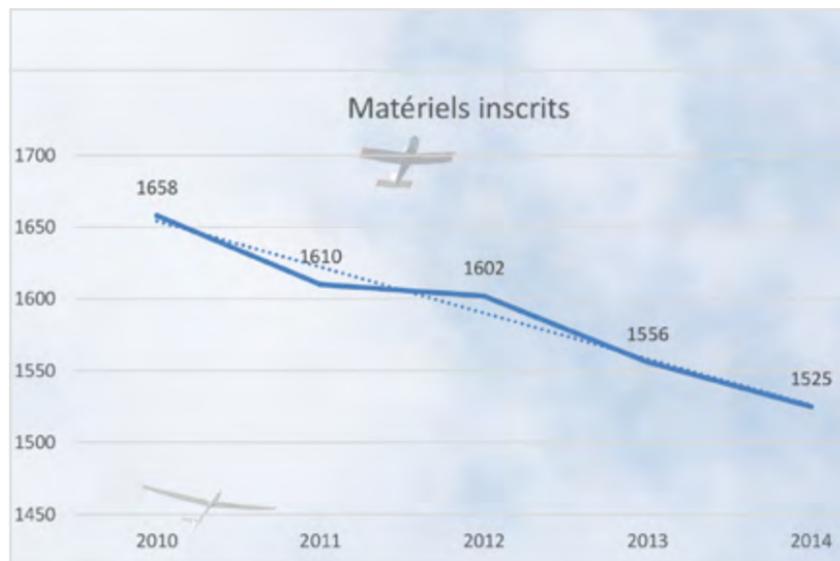
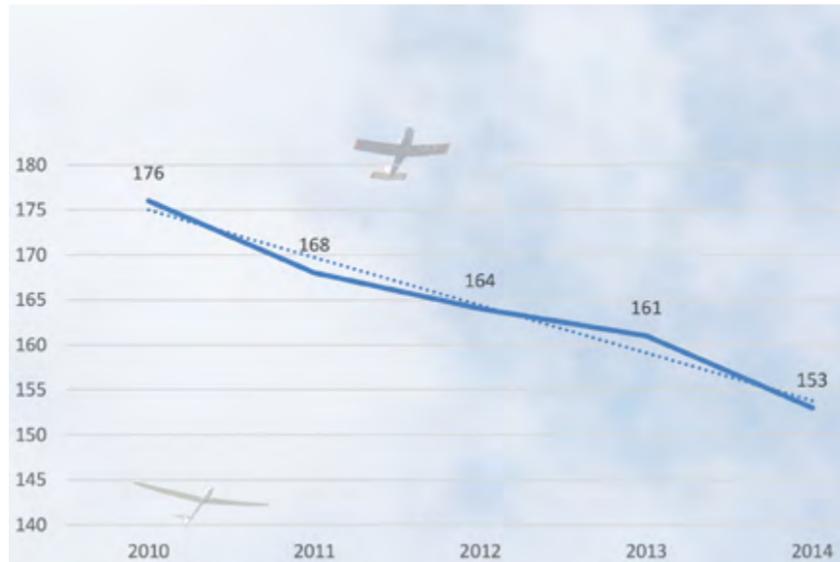
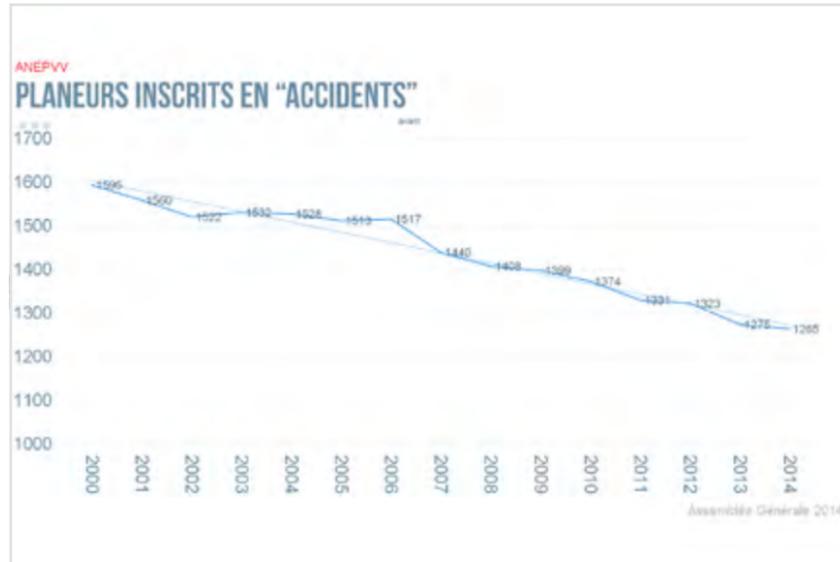
Gestionnaire administratif



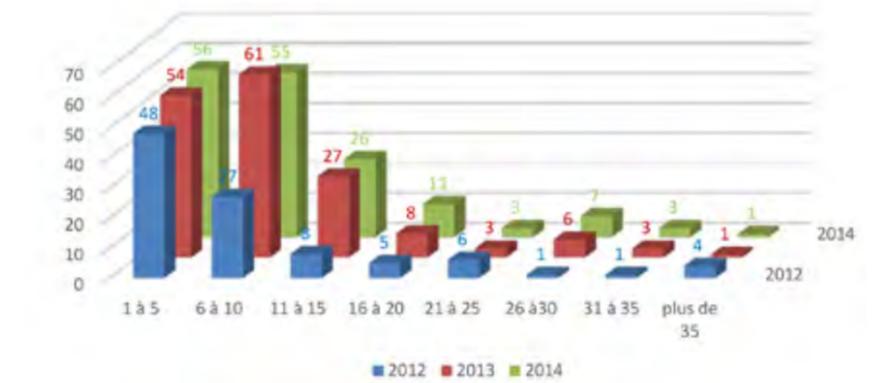
Angélique CARRASCOSSA

Comptable

COMPTE ACCIDENT



Le graphique du haut à gauche montre combien le nombre de planeurs inscrits diminue d'année en année. Cela tient à deux faits : la flotte globale de planeurs en France diminue; le nombre de planeurs privés inscrits a eu tendance à diminuer également. Le graphe suivant - au milieu à gauche - analyse le nombre de remorqueurs inscrits. Ce nombre baisse également. Ici la raison est évidente : nombre de clubs s'équipent de treuils pour remplacer les vieux Rallye dont les plus âgés ont désormais passé la cinquantaine ! Enfin, on se souvient de la polémique née lors de notre précédente assemblée générale. Quelques voix s'étaient élevées contestant les chiffres présentés. En fait, nous avions tous raison puisque nous parlions de planeurs inscrits alors que nos contestataires amicaux évoquaient le nombre de matériels inscrits en accidents, chiffres qui comprennent certes les planeurs mais également les remorqueurs. Dont acte !



Le graphique en haut à droite nous fournit le cumul des valeurs d'inscription en accidents et son évolution depuis 2010. Si la pente apparente semble forte cela tient uniquement au choix des axes du graphique ! En effet, la baisse est d'à peine 6% en cinq ans confirmant tout de même la tendance générale. L'évolution du nombre de planeurs par club - graphe du centre - depuis trois ans prouvent le glissement des clubs vers moins de machines. Seule la catégorie des clubs possédant de 16 à 20 machines augmente de trois associations. Lorsque l'on s'intéresse aux planeurs en service - graphe du bas à droite - c'est sans surprise que l'on découvre que la catégorie la plus représentée est la catégorie trois, suivie de près par la catégorie quatre. Les catégories M et un comptent respectivement 107 et 90 machines. Nous verrons dans les graphiques suivants que bien entendu la répartition de ces machines dans les clubs est assez inégale.

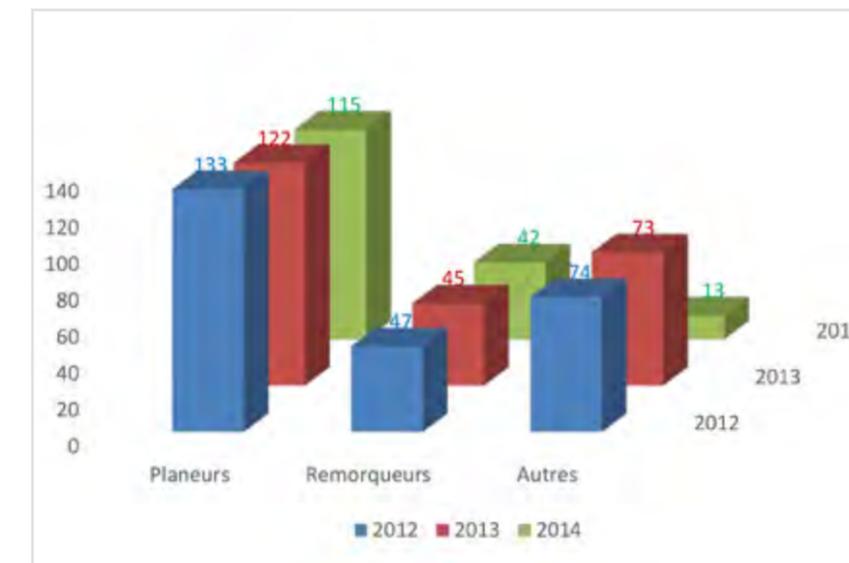




Image colonne de gauche au centre : Prêt au décollage dans l'herbe tendre du printemps.

Image en bas à droite : un remorqueur DR 400 en approche sur fond de ciel prometteur.

PREVOYANCE



Le nombre de machines inscrites en «prévoyance» diminue également. Cette baisse tient essentiellement à la baisse constante du nombre de remorqueurs remplacés dans les clubs par des treuils qui ne sont pas toujours inscrits. Dans la catégorie «autres» la baisse soudaine de 60 machines entre 2013 et 2014 correspond à la fin des inscriptions planeurs pour regelcoatage.

Le graphique du haut à gauche montre que le nombre de clubs possédant moins de cinq machines et qui représentent près de trente-cinq pour cent des associations françaises, est propriétaire d'un bon onze et demi pour cent du parc inscrit. C'est sans surprise également que nous constatons que les huit et demi pour cent des clubs ayant plus de 20 machines à mettre en oeuvre inscrivent, quant à elle, près de vingt-huit pour cent des machines répertoriées à l'ANEPVV «accident».

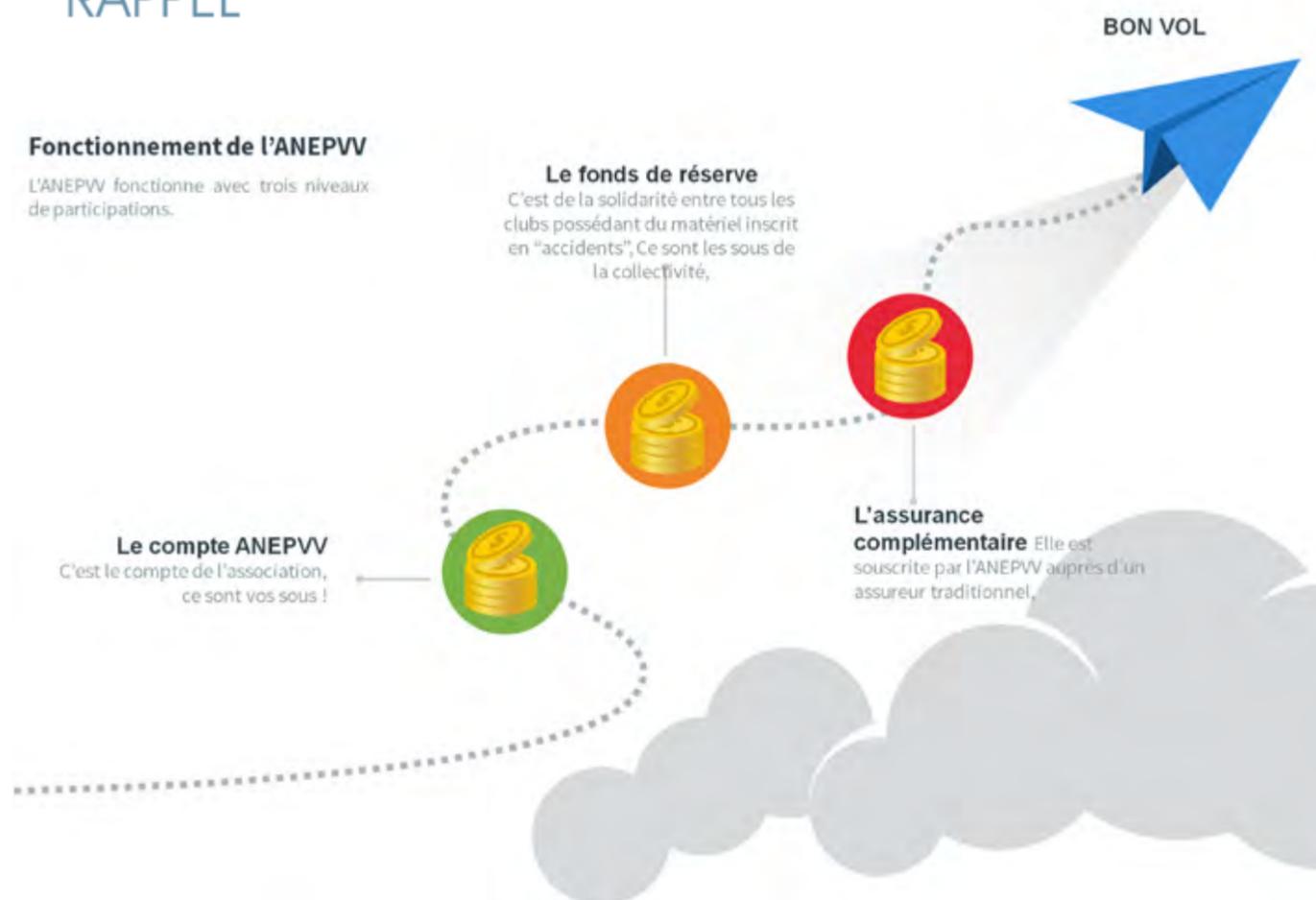
Le second graphique - en bas à gauche - analyse, grâce aux barres, la composition du parc des clubs concernés en fonction des catégories. Sans surprise nous voyons les catégories des machines les plus récentes prendre le pas sur celle des machines classiques qui représentent dans les associations possédant moins de planeurs, la majorité du parc. Attention aux échelles de ces graphiques qui ne sont pas équivalents !



RAPPEL

Fonctionnement de l'ANEPVV

L'ANEPVV fonctionne avec trois niveaux de participations.



Toujours sur le métier il faut remettre l'ouvrage !
Notre système est basé sur trois tranches. La première, ici dénommée tranche

Tranche A, ce sont vos sous

A, c'est votre compte ANEPVV. Les cotisations versées sont épargnées si vous n'avez pas d'accident. La seconde appelée Tranche B met en jeu la solidarité entre les clubs. Cette tranche fonctionne de 35 000 euros à 60 000 euros. Les cotisations versées dans cette tranche participent à la solidarité générale entre clubs.

La tranche C est une assurance complémentaire «groupe» souscrite par l'ANEPVV au bénéfice des clubs possédant des planeurs ayant une valeur supérieure à 60 000 euros. Cette tranche est de l'assurance pure !

Tranche B : solidarité entre les clubs. Ce sont les sous de la collectivité

Notons combien ce système mis au point au fil des ans par le président

fondateur Marcel Juillot a aidé les clubs à préserver leur patrimoine. Combien de clubs resterait-il au jour'hui en France si l'ANEPVV n'avait pas existée ? Il est donc de la toute première importance pour le futur que notre association poursuive son

Tranche C : assurance complémentaire

action dans l'esprit inculqué par son fondateur tout en assurant une gestion rigoureuse, ce qui vous le verrez par la suite lors de la présentation des comptes, est bien le cas.

LES ACCIDENTS

Un accident peut être défini comme la résultante d'une séquence d'événements dans laquelle se produit une anomalie aboutissant à des effets indésirables.

LES ACCIDENTS NE SONT PAS UNE FATALITÉ
Beaucoup de risques d'accidents sont bien connus par simple bon sens.

LES CONNAISSANCES
Les pilotes doivent connaître, par les retours d'expériences et par les analyses effectuées par des personnes compétentes, les risques potentiels et les dangers qu'ils peuvent rencontrer en vol.

LES POSSIBILITÉS D'AGIR
Les pilotes doivent avoir un comportement sécuritaire. Il convient qu'ils soient capables d'agir sur les plans physique, psychologique, organisationnel et technique pour améliorer leur sécurité. L'encadrement doit initier puis soutenir tous les efforts de sécurité. Il doit également être à la recherche constante des conduites à risques et donner des instructions claires.

L'ANALYSE DE CERTAINS ACCIDENTS

Le premier objectif de l'analyse est de déterminer les causes probables de l'accident. Cela permet de voir si le risque était connu. On peut également

en tirer des leçons pour l'avenir. Le second objectif de l'analyse est d'acquérir des connaissances permettant l'analyse de futurs accidents similaires et de tenter d'en inférer des formations à destination des instructeurs.

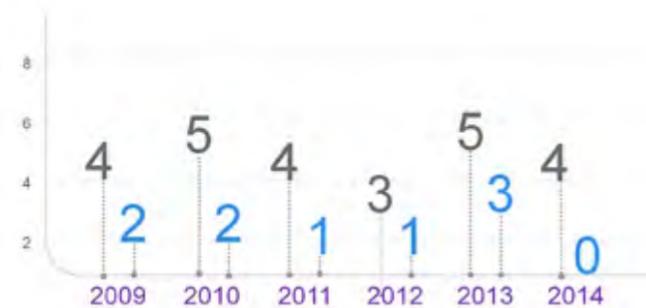


Accidents déclarés à l'ANEPVV



ANEPVV
SORT DES PILOTES

Légende
Les chiffres en bleu représentent les blesses graves
Les chiffres en gris représentent les décès



ANEPVV
COÛT DES ACCIDENTS

Le coût pour l'année en cours est de 414 811 € en augmentation de 37% mais dans la moyenne des 5 années précédentes, moyenne qui s'établissait à 429 294 €.



Les accidents de 2014

Les listes ci-après répertorient les accidents survenus à des planeurs français.

Date	Matériel				Pilotes			Lieux		Commentaires	
	Type	Matricule	Dég	Phase	A	B	Nat	Dépt	Origine		Décollage
11-janv-14	ASK 21	F-CIAT	L	SOL	I		Fra	M63	Issoire		Collision Absence de contrôle du véhicule de piste Remorquage en piste
19-févr-14	MCR 180	F-POMP	G	ATTE	I		Fra	M84	Carpentras	Carpentras	Turbulence Atterrissage dur touché de l'hélice train d'atterrissage arraché
22-févr-14	MS 235E	F-BXMT	L	SOL	I		Fra	M36	La Tour du Pin		Roulage passage de la roue avant dans un trou, touché de l'hélice
12-mars-14	Discus CS	F-CGGV	G	ACCI	I		Fra	M04	Vinon	Vinon	Endommagement de la poutre de queue lors d'un atterrissage en campagne
14-mars-14	Dynamic	F-JZX	G	ATTE	I		Fra	M01	Bourg Ceyzériat	Oyonnax	Perte de la roue avant au cours d'un tour de piste Dégâts hélice moteur
04-avr-14	ASK 13	F-CECJ	L	SOL	I		Fra	M04	Barcelonnette		Manipulation dans le hangar casse de la verrière
12-avr-14	LS8	F-CCMB	G	ROUT	I		Fra	P10	Soissons		Perte de contrôle de la voiture embarquée
14-avr-14	KARUS	F-JTWH	L	DECO	I		Fra	P59	Maubeuge	Maubeuge	Vent de travers cheval de bois
15-avr-14	LS 4	F-CGYH	L	VOLO	I		Fra	P26	Bailleau	Bailleau	Collision entre le câble du remorqueur et un planeur
15-avr-14	DR400 180R	F-GEIT	N	REMO	I		Fra	P26	Bailleau	Bailleau	Collision entre le câble du remorqueur et un planeur
20-avr-14	ASW 20 bi	F-CBDD	D	DECO	D		Fra	M83	Fayence	Fayence	Heurt de faile avec le sol lors du remorquage, basculement sur le sur le dos
20-avr-14	DR400 180R	F-GEU	D	DECO	L		Fra	P95	Cherence	Cherence	Sortie longitudinale de piste lors d'un décollage interrompu, collision avec des arbres, incendie
26-avr-14	G103	F-CFKH	G	ATTE	I	I	Fra	M48	Le Chanet	Le Chanet	En finale arrachement de la verrière
01-mai-14	KARUS	F-JTWH	L	VOLO	I		Fra	P59	Maubeuge	Maubeuge	Fissure à une pale d'hélice
04-mai-14	C 101	F-CGNZ	D	ATTE	I		Fra	M09	Saint-Girons	Saint-Girons	Sortie latérale de piste lors de l'atterrissage, collision avec un KS à l'arrêt,
04-mai-14	KA 8	F-CEJD	L	SOL	I		Fra	M09	Saint-Girons		A l'arrêt est heurté par le C101 F-CGNZ en sortie de piste
05-mai-14	Silent 2	25 yd	D	ACCI	G		Fra	Mes	Puivert	Puivert	Collision avec le relief lors de l'atterrissage d'urgence
16-mai-14	Ventus 2cx	F-CUO	G	VOCI	I		Fra	M30	Pic sr Loup	Pic sr Loup	Atterrissage campagne dans les arbres
18-mai-14	LS 4	F-CFZL	D	VOCI	I		Fra	M34	Pic sr Loup	Pic sr Loup	Collision avec la végétation puis le sol, en vol de pente
18-mai-14	Janus C	F-CFAQ	G	ATTE	I	I	Ita	M1Y	Alzate Brianza	Alzate Brianza	Rebonds lors de l'atterrissage
22-mai-14	Dynamic	F-JUXF	L	SOL	I		Fra	M68	Colmar		Accident au sol lors d'une operation d'équilibrage dynamique de l'hélice
04-juin-14	ASW29	F-CLFA	G	ATTE	I		Fra	M04	Saint Auban	St Auban	Atterrissage dur cheval de bois
07-juin-14	C 201	F-CGMH	D	TREU	L	L	Fra	P 10	Troyes	Troyes	Rupture du câble de treuil lors du décollage , atterrissage forcé
12-juin-14	Ventus2ct	D-KGPL	G	ATTE	I			P78	Cherence	Cherence	Rupture de la poutre de queue
21-juin-14	SF34	F-CHJ	L	ATTE	I	I	Fra	P36	Ploermel	Ploermel	Casse câble, posé dans le chamo suivant, talus en entré

Les accidents



26-juin-14	ASK 21	F-CHAM	L	ATTE	I	Fra	P77	Moret	Moret	Finale trop rapides rebond, AF non rentrés, manche trop en avant, le train avant heurte le sol
05-juil-14	MS235GT	D-EVKL	G	ATTE	I		M04	Puisson	Puisson	Rupture de la roulette de nez lors de l'atterrissage, rupture du du train avant I
10-juil-14	Ventus CM	HB 2298	D	VOCI	D	Sui	M05	Suisse	Sisteron	Durant le vol, une aile se rompt et le planeur entre en collision avec le sol
26-juil-14	LS7	F-CEE	G	ACCI	I	Fra	Mt	Barcelonette	Barcelonette	Atterrissage campagne collision avec obstacles
16-juil-14	planeur			ACCI	G		M05		Syene les Alpes ?	Antonaves Atterrissage campagne blessure a la jambe
19-juil-14	ASK 21	F-CITT	G	ACVL	I	Fra	M36	Argenton	Argenton	Vi, la météo se dégrade atterrissage campagne le planeur heurte une haie a l'entrée du champ
24-juil-14	H 206	F-CPOL	G	ACCI	I	Fra	M05	St Auban	Vinon	Atterrissage campagne dans un champ non repertorié
26-juil-14	G 103 C3SL	D-KAMX	D	ATTE	D	Ger	M04	Allemagne	Puloisson	Perte de controle en vent arrière, collision avec le sol
27-juil-14	LS 6	D-2141	G	ATTE	I	Rra	P49	Angers	Angers	Interruption du vol par conditions de portance insuffisantes, atterrissage dur
27-juil-14	ASK 13	F-CECL	G	ACVL	I	Fra	P34	Bédarieux	Bédarieux	Atterrissage à proximité de la piste
30-juil-14	G 103	F-CFKQ	L	REMO	I	Fra	P76	Rouen	Rouen	En vol largage de la verriere
05-août-14	ASH 25	F-CHU	L	ACCI	I	Fra	P18	Buno Bonnevaux	Buno Bonnevaux	E ffacement du train a l'atterrissage
06-août-14	ASK18	F-CLAN	D	TREU	G	Fra	M73	Challes-les-Eaux	Challes-les-Eaux	Collision avec le sol lors du décollage au treuil
09-août-14	ASW 24	D-1609	G	ACVL	I		M01	Saint-Auban	Saint-Auban	Cheval de bois lors d'un atterrissage en campagne
09-août-14	Cristal	F-CBCJ	L	TREU	I	Fra	P45	Orléans st Denis	Orléans st Denis	Treuil casse de cable atterrissage droit devant rentré du train a la sortie de piste
09-août-14	ASH 25	F-CGKZ		ATTE	I	Fra	p91	Buno Bonnevaux	Buno Bonnevaux	Au toucher le train rentre, la commande sur sortie, un renvoi de commande de train cassé
12-août-14	DG 200-17	F-CAYD	D	VOCI	D	Fra	Mta	Challes-les-Eaux		Collision avec le relief lors d'un vol en montagne
16-août-14	DG 300	F-CNHZ	D	VOLO	I	Fra	P85	La Roche sur Yon	La Roche sur Yon	Choix tardif du champ longueur 250 m Cheval de bois
22-août-14	Cirrus	F-CEMM	G	ATTE	I	Fra	P41	Romorantin	Romorantin	Conditions de portance insuffisantes, collision avec des arbres lors de l'approche
24-août-14	ASK 21	D-2155		VOCI	I	Fra	Mt	Varèse	Calcinatè del Pesce	Perte du local champs vachables amerrissage dans le lac
24-août-14	SF 28	F-CAOS	G	ATTE	I	Fra	P47		Agen La Garenne	Atterrissage dur, rupture du train principal, en instruction solo
27-août-14	Libelle	D-8684	G	VOCI	L	Ger	M05	Allemagne	La Motte du Caire	Collision avec des arbres lors d'une recherche d'ascendance
27-août-14	ASK 13	F-CDYZ	D	VOCI	D	Fra	M05	Nancy Malzéville	Mont Dauphin	Collision avec le relief lors d'une compétition
01-sept-14	Duo Dicus	F-CHBE	L	VOCI	I	Fra	M04	St Auban	St Auban	Collision en vol avec un vautour, dégats a la derive
07-sept-14	SF 25	D-KAJC	L	ATTE	I	Fra	P59	Maubeuge	Maubeuge	Atterrissage rebond et touché de fhélice
09-sept-14	G 103 2	F-CFHQ		ATTE	L	Fra	P35	Landes	Sulpice des Landes	Atterrissage dur avant la piste
14-sept-14	Janus C	D-5580	L	ATTE	I	Fra	P95	Cherence	Cherence	Dernier virage trop bas, contact dans un champ avant la piste (surélevée de 10 cm)
16-sept-14	DG 600	F-CEA	L	SOL	I	Fra	P91	Buno Bonnevaux	Buno Bonnevaux	Entretien, basculement sur le berceau, dégats à la verriere.
19-sept-14	Janus C	F-CGQP	G	ATTE	I	Fra	M64	Ixassou	Ixassou	Rebonds à l'atterrissage, décollage, atterrissage en campagne
28-sept-14	Treuil		N	TREU	I	Fra	M73	Challes les Eaux	Challes les Eaux	Arrachage de la cloture
04-oct-14	DR400 180	F-BOHY	L	SOL	I	Fra	P69	Villefranche		Durant le roulage vers le hangar Collision avec un planeur
19-nov-14	Treuil		N	SOL	I	Fra	M49	Puy Loudes		Collision avec un ULM devant le hangar

LES FINANCES

LES ÉVÉNEMENTS 2014

Changement de trésorier

Christian BON a succédé à notre ami Bernard Guillemain qui a démissionné de son poste pour convenance personnelle.

Assistance d'un expert-comptable

L'expert comptable n'a pas décelé d'anomalies dans la tenue de nos écritures. Par contre, il nous a donné quelques conseils pour améliorer nos pratiques. C'est le cas pour ce qui concerne les procédures de gestion de stock.

Préconisation d'améliorations

Etude et adaptation des procédures de gestion de stock. Nous devons également restructurer les postes de provisions.

Vente du MCR 180

Il s'agit du dernier matériel volant appartenant à l'ANEPVV.

Changement de locaux

Les locaux du 55 rue des petites écuries, s'ils sont plus exigus, nous font réaliser de substantielles économies.

Enregistrement de la défection de Dyn'Aéro et liquidation d'Aquitavia

Nous avons pris acte de ces défections et avons pris les mesures en conséquences



Fonctionnement

Je souhaite tout d'abord remercier mon prédécesseur Bernard GUILLEMIN, pour le travail accompli au cours de la dernière dizaine d'années. J'ai trouvé une situation claire et saine. Ce fut donc facile de lui succéder. Je le remercie également pour son assistance au long de cette première année de prise de fonction. Bernard n'a pas cessé de répondre à mes questions avec gentillesse et promptitude.

Le conseil a choisi de se faire assister d'un expert-comptable, inscrit sur la liste des commissaires aux comptes, pour auditer les documents tenus et les procédures mises en œuvre. Cet audit est un préalable indispen-

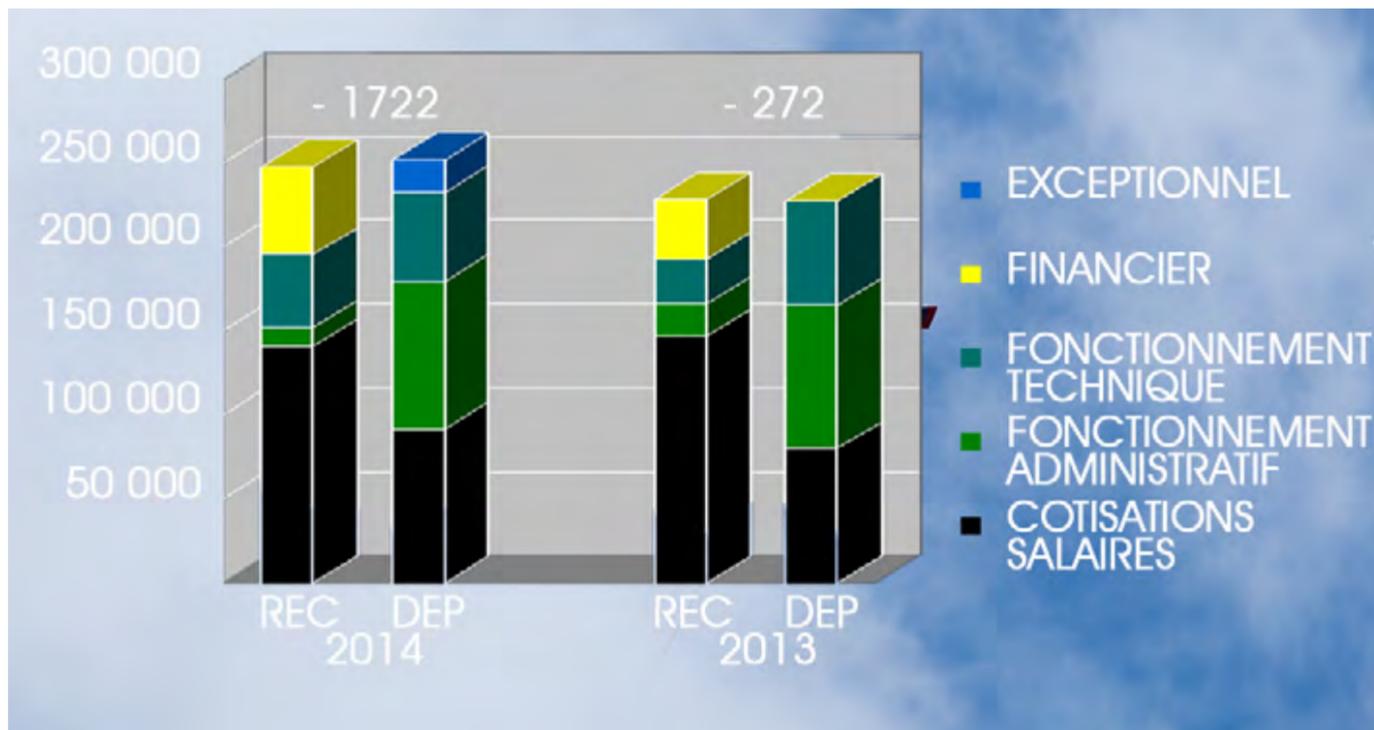
sable à une éventuelle mise en place à terme d'un commissariat aux comptes permettant une validation officielle de notre comptabilité.

Cet audit réalisé durant l'automne, n'a décelé aucune anomalie dans la gestion comptable de l'association mais notre expert a préconisé un certain nombre d'adaptations et d'améliorations dans la présentation (par ex la définition du plan comptable) et les procédures utilisées (par exemple : le contrôle des stocks). Une partie de ces préconisations a pu être mise en œuvre immédiatement, les dernières le seront avec l'exercice 2015. Le dernier matériel en état de vol de l'ANEPVV, le MCR180, a été vendu

au CNV. Notre association n'est plus propriétaire que de quelques aéronefs pour pièces ou exceptionnellement reconstruction.

Le déménagement, en fin d'année, rue des petites écuries a eu un impact limité sur la trésorerie. Il se traduit par des frais induits mais influe également sur le bilan car nous avons abandonné un certain nombre d'équipements de bureau pour les remplacer par des matériels mieux adaptés.

Nous devrions voir les effets financiers de cette opération à compter de 2015. Enfin nous avons épuré le bilan de deux créances irrécouvrables suite à la défection des sociétés Dyn'Aéro et Aquitavia.



Placements et trésorerie

	31/12/13	31/12/14	Revenus
compte à terme 3 ans	781 152.95	0	32 155.28
CIC	0	800 000.00	0
Livret association	521 875.00	531 782.96	9 907.96
Livret bleu	78 004.58	79 119.26	895.81
Bon progressif	473 500.00	483 361.31	9 861.31
	1 854 532.536	1 894 263.53	52 820.36
SNVB	191 498.81	81 114.28	0
Crédit Mutuel	0	0	0
	0	38 167.99	0
TOTAL	2 046 250.21	2 493 545.80	52 820 36

L'échéance du compte à terme à taux progressif fait apparaître un revenu conséquent (mais exceptionnel) de plus de cinquante mille Euros.

Les fonds ont été replacés sur un nouveau support « sans risque » en fin d'année 2014.

La trésorerie de fin d'année augmente significativement grâce à la baisse notoire des participations accident et prévoyance enregistrées sur l'exercice. Pour une partie des accidents, les versements aux associations interviendront sur l'année 2015.

La quasi-totalité de notre trésorerie est placée même si les supports court-terme sont d'un rapport « symbolique » puisqu'ils annoncent un rapport inférieur à 1%.

Dans la conjoncture actuelle, nous estimons prudemment à 1.5% le niveau moyen des revenus de l'ensemble de nos placements pour 2015.

Produits exceptionnelles

On note une stabilité des frais de fonctionnement récurrents par rapport à l'année précédente, l'augmentation globale en volume étant due :

- en recette à l'échéance d'un placement à taux progressif qui génère un produit exceptionnellement conséquent;
- en dépense aux opérations exceptionnelles détaillées plus en avant et dans une moindre mesure aux frais de déménagement.

La conjonction de ces éléments fait apparaître sur le résultat final un déficit contenu à 1 722 euros.



Compte de bilan

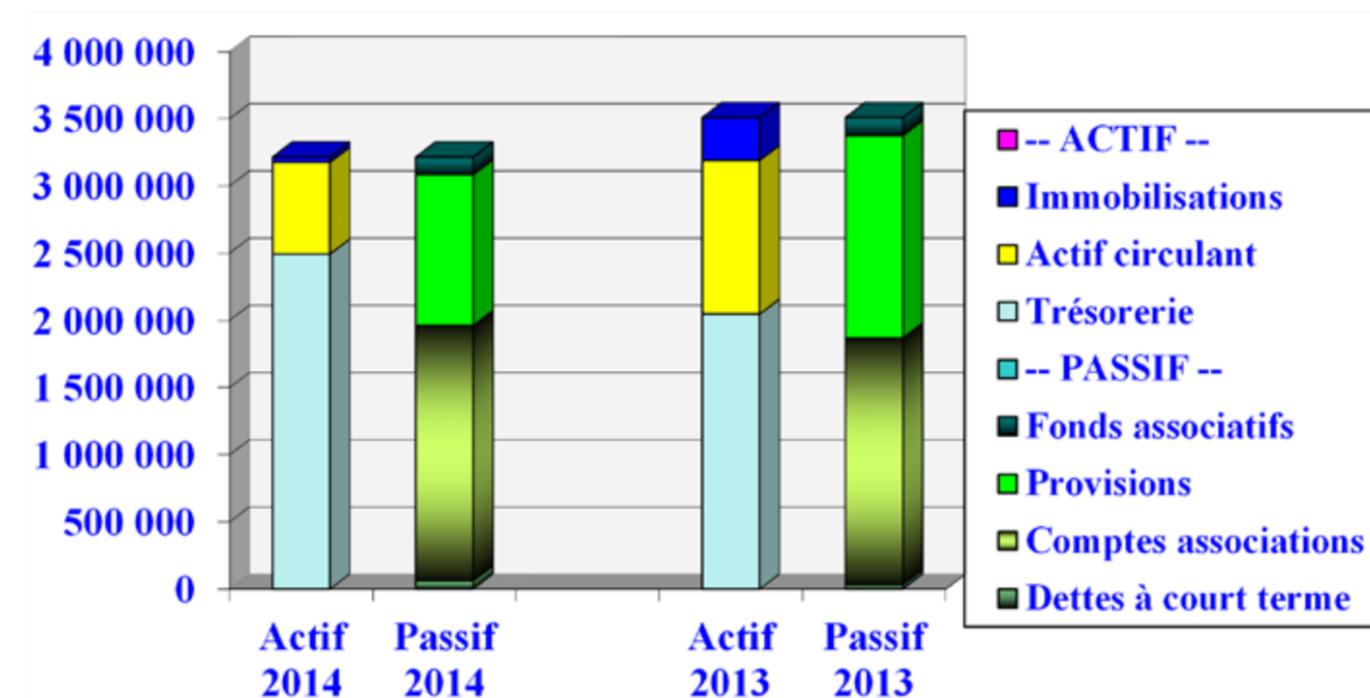


Les immobilisations ont fondu de manière impressionnante avec les ventes de matériel ; en conséquence les provisions ont été réduites et la trésorerie augmentée.

De plus, du matériel de bureau (totalement amorti) a également été sorti de notre actif.

On notera un recul de l'actif circulant essentiellement dû à une diminution de l'encours de prêts aux associations (426 000 euros en 2014 contre 492 000 euros en 2013). La différence se retrouve, bien entendu, en complément de trésorerie.

Vente de matériel	Charges	Produits
Produits des ventes		210 000
Valeur comptable des éléments cédés	265 080	
Reprise sur provisions		74 000
Autres opérations exceptionnelles		
Liquidation Dyn'Aéro	129 076	
Liquidation Aquitavia	10 797	
Reprise sur provision RG		196 981
Provision pour risques et charges	94 536	
Résultat déficitaire		19 138



Comptes des associations

Couverture financière

Le solde en augmentation de 300 000 euros est dû en quasi-totalité à l'augmentation du solde prévoyance. Nous enregistrons cette année une baisse de moitié des participations prévoyance. Ceci est dû pour partie à une conjoncture ponctuelle (échancier RG) mais probablement également à une baisse de l'activité « moteur » et remorquage en particulier. Nous surveillerons cette évolution dans le futur. On constate une stabilité globale des comptes des associations avec une tendance au regroupement vers les soldes très légèrement positifs. Les associations les plus endettées ont des difficultés à rétablir leur situation. L'analyse des causes nous a conduits à réexaminer le mécanisme bonus-malus. Nous reviendrons sur cette analyse dans la suite de la présentation.



Où est déposé votre argent en prévision des casses éventuelles, des révisions moteur ou autres opérations périodiques ? Et comment se passeraient les choses en cas de cessation d'activités de l'ANEPVV ?

Au 31/12/2014 le solde des comptes positifs représente 3 080 000 euros :

- 80% sont disponibles en trésorerie à très court terme ;
- 15% sont utilisés au travers de prêts vers les associations ;
- 5% sont immobilisés dans nos stocks de pièces neuves ;

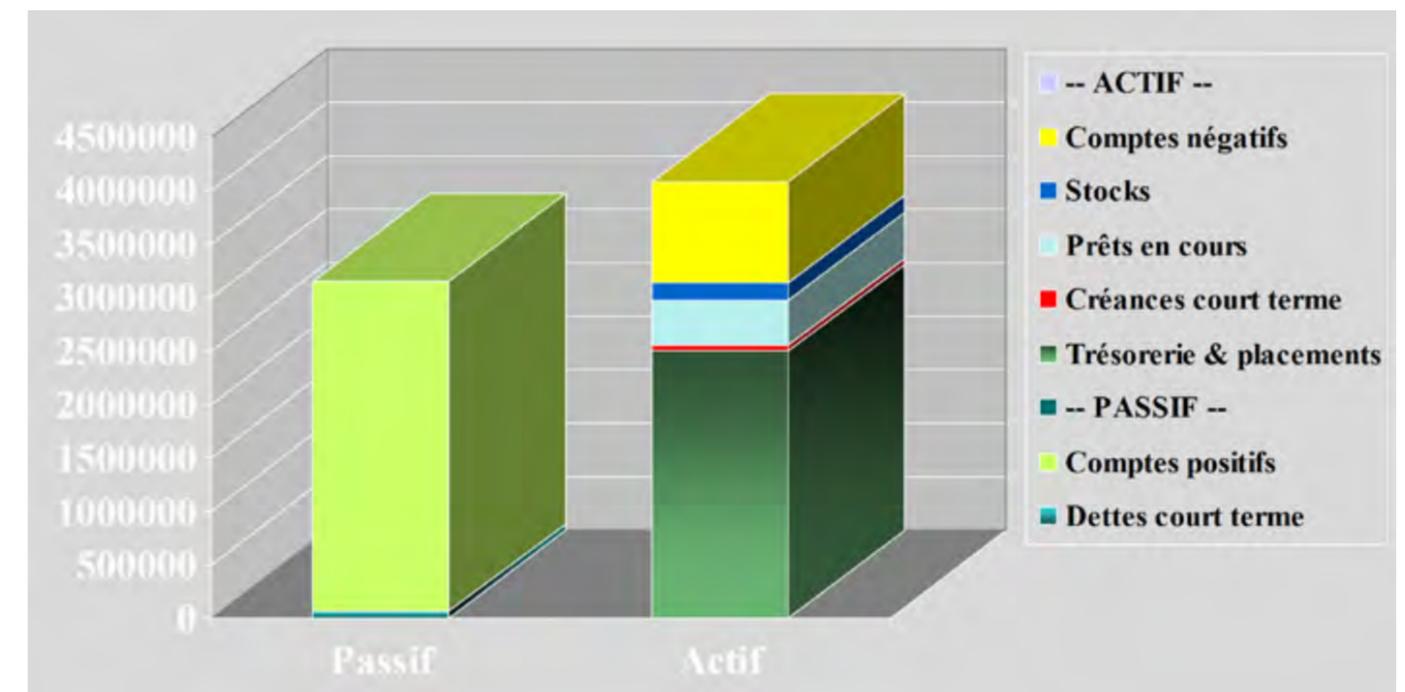
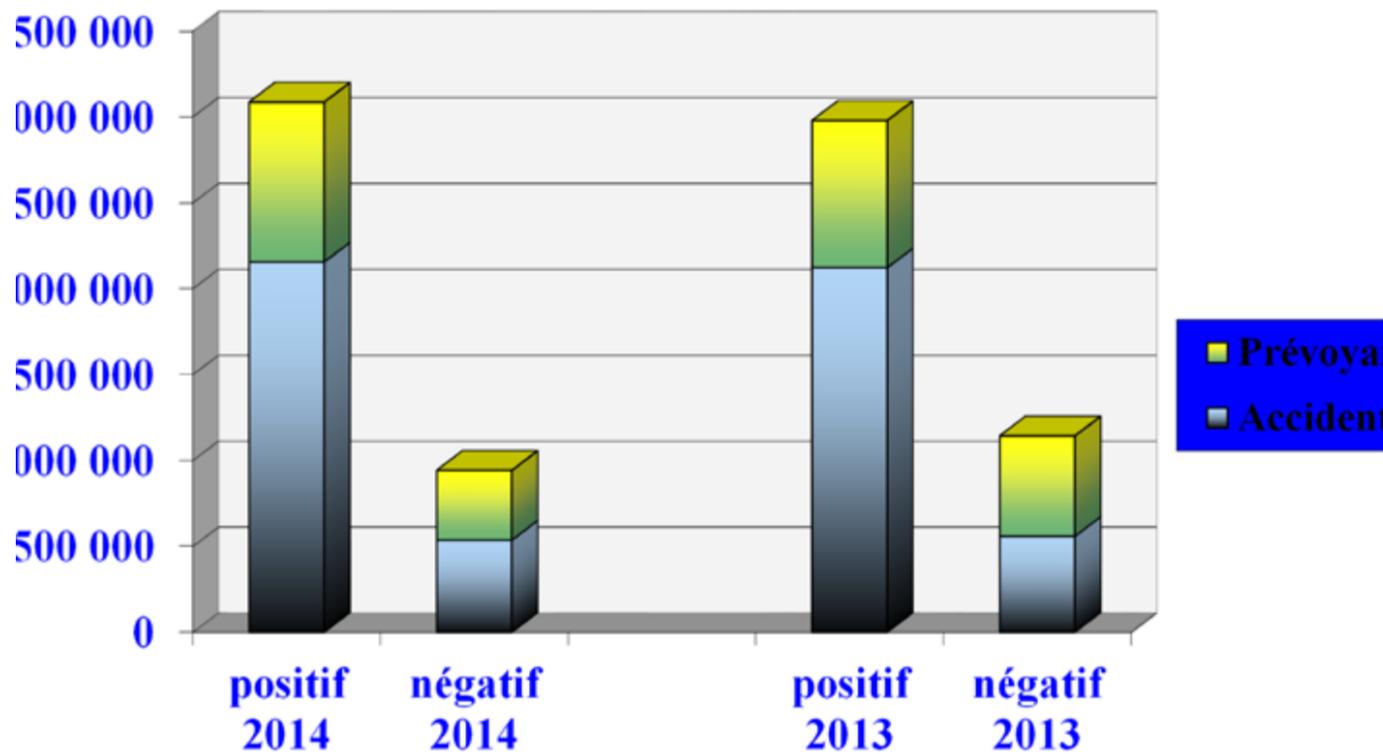
Enfin les comptes débiteurs des associations présentent un cumul d'un peu plus de 850 000 euros.

Nous couvrons cette avance de trésorerie par les encours sur les comptes de mutualisation (fond de réserve et RTR) et nos propres réserves.

Si l'Anepvv devait cesser de fonctionner, ce qui n'est pas à l'ordre du jour, les associations créditrices retrouveraient :

- 80% de leur solde créditeur immédiatement ;
- solde serait disponible sur 2 à 3 annuités au fur et à mesure des remboursements de prêts (encours pour les aides initialisées ou à mettre en place pour les comptes débiteurs).

La situation est donc parfaitement saine et nous nous en réjouissons.



ANEPVV

A.G. du 27 mars 2015

PARIS

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2014

FONCTIONNEMENT	2014		2013	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
602000 ACHAT PIECES OCCASIONS			3 000.00 €	
603700 VARIATION STOCK			5 360.00 €	
604000 PRESTATION INFORMATIQUE	1 440.00 €		686.74 €	
605000 REMBT COTIS. DE FONCTIONNEMENT			303.60 €	
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 609.30 €		640.21 €	
611000 SOUS-TRAITANCE	1 684.80 €			
613200 LOCATION HANGARS	6 090.65 €		9 766.81 €	
613201 LOCATION BUREAUX FFVV	36 411.88 €		38 349.86 €	
615100 FRAIS DE GESTION DES STOCKS	8 195.01 €			
615600 MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	365.41 €		342.28 €	
615700 MAINTENANCE INFORMATIQUE	4 320.00 €		5 871.17 €	
616000 PRIMES D'ASSURANCE	1 258.95 €		1 530.00 €	
621000 PERSONNEL EXTERIEUR	21 497.76 €			
623600 CATALOGUE, IMPRIMES	39.00 €		39.00 €	
623800 DONS DIVERS	135.27 €		1 000.00 €	
625000 FRAIS DE REUNIONS	1 469.30 €		1 577.90 €	
62510X DEPLACEMENTS DU CONSEIL	14 246.02 €		9 552.83 €	
625200 FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	6 960.87 €		6 439.48 €	
626000 AFFRANCHISSEMENT	2 140.80 €		1 820.80 €	
626100 TELEPHONE	1 320.37 €		1 335.89 €	
626200 FAX	326.61 €		253.34 €	
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	13.05 €		16.80 €	
631300 PART. EMPL. FORM. PROFESSIONNELLE	1 170.31 €		283.69 €	
64110X REMUNERATION DU PERSONNEL	44 546.97 €		53 737.00 €	
645100 COTISATIONS URSSAF	18 134.01 €		18 636.73 €	
645310 COTISATION RETRAITE CIS	3 018.07 €		3 063.31 €	
645410 COTISATIONS GARP			0.00 €	
645500 TAXE SUR LES SALAIRES			0.00 €	
647110 CARTE DE TRANSPORT	1 452.00 €		1 908.00 €	
647120 MUTUELLE				
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	177.60 €		177.01 €	
648000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	11 628.51 €		1 990.88 €	
658000 CHARGES DE GESTION DIVERSES				
654000 CREANCES IRRECOUVRABLES	140 736.04 €			
659000 ASSURANCE DIRIGEANTS			1 258.95 €	
661500 CHARGES FINANCIERES			0.00 €	
668800 ECART ARRONDI	22.42 €		0.60 €	
670000 CHARGES EXCEPTIONNELLES				
671500 SUBVENTION ACCORDEES			0.00 €	
672000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS			0.00 €	
675200 IMMOBILISATIONS CORPORELLES CEDEES	265 079.99 €			
681000 DOT. AMORT. MAT. BUREAU	13 766.90 €		13 752.74 €	
681300 DOT. AMORT. AGENCT INSTALL.			0.00 €	
681400 DOT. AMORT. CONSTRUCTIONS	2 225.38 €		2 225.38 €	
681500 DOT. AMORT. INSTALLATIONS TECHNIQUES				
681501 DOT. PROV. RISQUE ET CH. EXCEPT.	94 535.62 €		0.00 €	
681740 DEPREC. STOCK PIECES NEUVES	37 000.00 €		0.00 €	
SOUS TOTAL CHARGES	743 018.87 €		184 921.00 €	
701000 ADHESION FORFAITAIRE		2 475.00 €		2 490.00 €
702000 GESTION DES AIDES AUX ASSOCIATIONS		14 854.62 €		13 504.84 €
705000 COTISATIONS DE FONCTIONNEMENT		123 851.74 €		131 325.68 €
706000 RETROCESSION SOMECASSUR		10 179.01 €		18 631.18 €
707000 VENTES DE MARCHANDISES				2 400.00 €
758000 PDTS DIVERS DE GESTION COURANTE				0.00 €
7650XX REVENUS DES TITRES		52 820.36 €		35 195.26 €
768800 ECART ARRONDI				
770000 PRODUITS EXCEPTIONNELS				
772000 PRODUITS EXCEPTION. EXERCICE ANTER.				
775000 VENTE PIECES OCCASION		708.00 €		12 855.80 €
775001 VENTE PIECES NEUVES				
775200 PRODUITS EXCEPT. IMMO CORPORELLE		255 426.31 €		
787000 REPRISE DUR PROVISIONS		270 981.52 €		
791000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT.		10 000.00 €		
SOUS TOTAL PRODUITS		741 296.56 €		216 402.76 €
RESULTAT DU FONCTIONNEMENT	POSITIF	NEGATIF	POSITIF	NEGATIF
	0.00 €	1 722.31 €	31 481.76 €	0.00 €
GESTION REMORQUEURS				
615000 GESTION MATERIEL VOLANT	0.00 €		15 778.00 €	
624001 CONVOYAGE MATERIEL				
681100 DOT. AMORT. MAT. VOLANT	0.00 €		27 850.00 €	
SOUS TOTAL CHARGES	0.00 €		43 628.00 €	
704000 LOCATIONS DE MATERIEL VOLANT		0.00 €		11 873.97 €
SOUS TOTAL PRODUITS		0.00 €		11 873.97 €
RESULTAT GESTION REMORQUEURS	POSITIF	NEGATIF	POSITIF	NEGATIF
	0.00 €	0.00 €	0.00 €	31 754.03 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	POSITIF	NEGATIF	POSITIF	NEGATIF
	0.00 €	1 722.31 €	0.00 €	272.27 €

FRAIS DE FONCTIONNEMENT 2014

CHARGES

PRESTATION INFORMATIQUE	1 440.00 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 441.90 €
FOURNITURES DE REPRODUCTION	167.40 €
PETIT MATERIEL	0.00 €
LOCATION HANGAR	6 090.65 €
LOCATION BUREAU	36 411.88 €
MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	365.41 €
MAINTENANCE INFORMATIQUE	4 320.00 €
CATALOGUE IMPRIMES	39.00 €
AFFRANCHISSEMENT	2 140.80 €
TELEPHONE	1 320.37 €
FAX	326.61 €
FRAIS GESTION STOCKS	8 195.01 €

FRAIS D'ADMINISTRATION 62 259.03 €

FRAIS DE REUNIONS	1 469.30 €
DEPLACEMENT DU CONSEIL	13 751.08 €
FRAIS D'ASSEMBLEE GENERALE	6 960.87 €

REUNIONS DEPLACEMENTS 22 181.25 €

NETS PAYES (y compris le transport)	54 197.38 €
INTERIM	21 497.76 €
U. R. S. S. A. F.	18 134.01 €
KLESIA	3 018.07 €
G. A. R. P.	0.00 €
COT. FORM. CONT.	1 170.31 €
TICKETS REPAS	1 978.10 €
MEDECINE DU TRAVAIL	177.60 €
DEPLACEMENT PERSONNEL	494.94 €

FRAIS DE PERSONNEL 100 668.17 €

DONS DIVERS	135.27 €
REMBT COT. DE FONCTIONNEMENT	0.00 €
HONORAIRE PROCEDURE	0.00 €
SUBVENTION ACCORDEE	0.00 €
CHARGES GESTION COURANTE	0.00 €
ASSURANCE DIRIGEANTS	1 258.95 €
PRIMES D'ASSURANCE	0.00 €
CHARGES FINANCIERES	13.05 €
AMORTISSEMENTS	15 992.28 €
PROVISION DEPRECIATION STOCK PIECES OCCASIONS	0.00 €
DEPRECIATION STOCK PIECES NEUVES	37 000.00 €
DOT. PROV. RISQUES ET CHARGES EXPLOITATION	94 535.62 €
ECART D'ARRONDI	22.42 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00 €
IMMO. CORPORELLES CEDEES	265 079.99 €
ACHAT PIECES OCCASSIONS	0.00 €
DEMENAGEMENT	3 136.80 €
PERTES CREANCES IRRECOUVRABLES	140 736.04 €

AUTRES 557 910.42 €

TOTAL GENERAL 743 018.87 €

COMPTES DE BILAN

VOTES ÉLECTIONS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014					
ACTIF	2014			2013	
	BRUT	AMORT.	NET	NET N-1	
ACTIF IMMOBILISE					
205 000	LOGICIELS INFORMATIQUES	62 737.75 €	49 794.24 €	12 943.51 €	25 234.02 €
213 500	AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	13 698.27 €	13 698.27 €	0.00 €	0.00 €
214 100	CONSTRUCTIONS	113 021.87 €	104 491.32 €	8 530.55 €	10 755.93 €
218 200	MATERIEL VOLANT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	241 150.00 €
218 300	MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU	10 730.75 €	5 645.37 €	5 085.38 €	3 142.13 €
238 000	ACOMPTÉ SUR IMMO.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	25 000.00 €
238 400	MATERIEL REFORME	1.00 €	1.00 €	0.00 €	0.00 €
275 000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	12 382.00 €	0.00 €	12 382.00 €	12 382.00 €
		212 371.64 €	173 630.20 €	38 941.44 €	377 664.08 €
ACTIF CIRCULANT					
274 000	AIDES AUX ASSOCIATIONS			425 915.00 €	491 952.00 €
331 000	STOCK PRODUITS EN COURS			25 000.00 €	0.00 €
372 000	STOCK HELICES			8 142.22 €	8 142.22 €
373 000	STOCK PIECES OCCASION ATR VINON			0.00 €	2 000.00 €
374 000	PIECES NEUVES ATR VINON			109 948.95 €	74 448.56 €
376 000	STOCK VERRIERES ATR VINON			7 185.84 €	1 185.84 €
377 000	STOCK AILERONS			25 560.00 €	0.00 €
378 001	STOCK CARTERS			26 181.19 €	35 143.75 €
378 002	STOCK VILEBREQUINS			8 293.67 €	8 293.67 €
378 003	STOCK FOURNITURES MOTEURS LYCOMING			14 287.87 €	44 672.14 €
378 004	STOCK MATERIELS DIVERS			1 340.00 €	1 340.00 €
397 400	Provisions dépréciations pièces neuves			-37 000.00 €	0.00 €
4110AIDES	Comptes aides aux associations			7 659.00 €	0.00 €
410	Fournisseurs débiteurs			158.93 €	0.00 €
411 000	COMPTE ASSOCIATIONS			14 908.33 €	127 938.97 €
467 001	ACCIDENTS NON SOLDES			0.00 €	207 734.00 €
467 004	AVANCE OPERATION MCR180			0.00 €	129 706.12 €
468 700	PRODUITS A RECEVOIR			29 179.01 €	10 797.10 €
508XXX	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			2 374 263.53 €	1 854 751.40 €
511 000	Valeurs à l'encaissement			38 167.99 €	0.00 €
512 000	DISPONIBILITES SNVB			81 114.28 €	191 498.81 €
514 000	DISPONIBILITES LA POSTE			0.00 €	0.00 €
481 000	CHARGES A ETALER			0.00 €	0.00 €
481 100	CHARGES DIFFEREES			0.00 €	0.00 €
486 000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			15 600.00 €	173.60 €
				3 125 305.81 €	3 189 762.18 €
	TOTAL ACTIF			3 214 247.25 €	3 507 426.26 €
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES					
100 000	REPORT A NOUVEAU			133 151.17 €	133 423.44 €
120 000	RESULTAT DE L'EXERCICE POSITIF			0.00 €	0.00 €
129000	RESULTAT DE L'EXERCICE NEGATIF			-1 722.31 €	-272.27 €
				131 428.86 €	133 151.17 €
PROVISIONS					
158 000	PROVISION PARTICIPATIONS ACCIDENTS			0.00 €	207 734.00 €
467 103	FONDS DE RESERVES			858 428.09 €	831 474.62 €
467 201	RESERVE TECHNIQUE REMORQUEURS			167 851.66 €	164 220.35 €
467 202	PROV. RG AVIONS REMORQUEURS			0.00 €	196 981.52 €
467 203	PROV. POUR RISQUE ET CHARGE			94 535.62 €	74 000.00 €
468 600	CHARGES A PAYER			0.00 €	552.40 €
487 000	PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE			0.00 €	30 000.40 €
				1 120 815.37 €	1 304 962.89 €
DETTES					
401 000	Fournisseurs			18 173.34 €	24 256.66 €
431 100	URSSAF			7 432.00 €	8 243.00 €
437 310	CAISSE RETRAITE			1 217.31 €	1 372.60 €
467 002	FFVV LOCATION LOCAUX			36 648.33 €	0.00 €
467 102	SOMECASSUR			0.00 €	0.00 €
				62 470.98 €	33 872.26 €
COMPTE ASSOCIATIONS					
4671CA-PA	ACCIDENTS			1 457 594.45 €	1 353 205.27 €
4671CP-PP	PREVOYANCE			441 433.65 €	232 233.27 €
				1 899 028.10 €	1 585 438.54 €
	TOTAL PASSIF			3 214 247.25 €	3 507 426.26 €

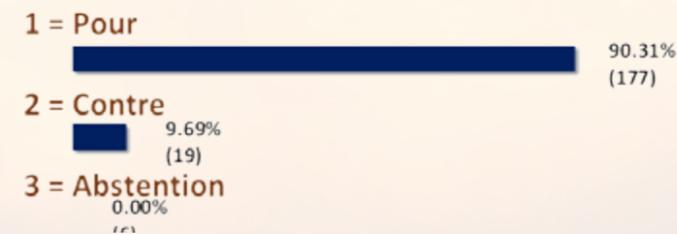
• Approbation du Rapport moral



• Approbation du Rapport d'activité



• Approbation du Rapport financier



Modification de la rédaction de l'article 3 des statuts de l'Association Nationale d'Entraide et de Prévoyance du Vol à Voile.

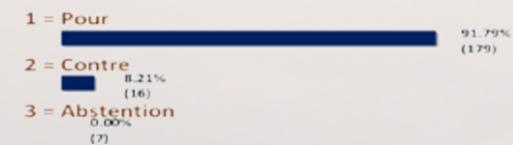
Rédaction actuelle :
Article 3 – Siège Social
 Le siège de l'association est fixé à Paris 6ème, 29 rue de Sévres, mais il pourra être transféré en tout autre lieu sur simple décision du Conseil d'Administration. La ratification de cette décision par l'Assemblée Générale sera nécessaire.

Proposition de modification :

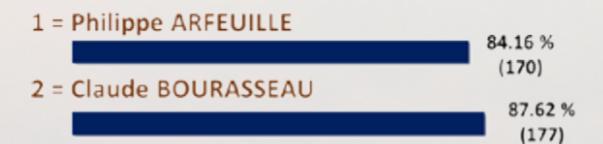
Article 3 – Siège Social
 Le siège de l'association est fixé à Paris 10ème, 55 rue des Petites Ecuries, mais il pourra être transféré en tout autre lieu sur simple décision du Conseil d'Administration. La ratification de cette décision par l'Assemblée Générale sera nécessaire.

• Approbation de la proposition de modification de l'article 3

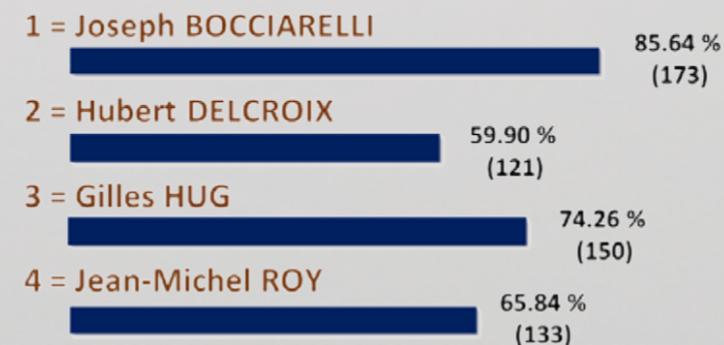
Article 3 – Siège Social
 Le siège de l'association est fixé à Paris 10ème, 55 rue des Petites Ecuries, mais il pourra être transféré en tout autre lieu sur simple décision du Conseil d'Administration. La ratification de cette décision par l'Assemblée Générale sera nécessaire.



• Election du ou des vérificateurs aux comptes :



• Election de TROIS membres au conseil d'administration :



LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des vérificateurs aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des comptes annuels de l'A.N.E.P.V.V. arrêtés au 31 décembre 2014.

Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

L'examen de ces comptes ne révèle pas d'anomalies significatives.

En conséquence, nous attestons que ces comptes annuels donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Claude BOURASSEAU
Philippe ARFEUILLE



LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

On ne le dira jamais assez : l'ANEPVV n'est pas une assurance. Une assurance est là pour garantir un capital ; l'ANEPVV quant à elle n'a comme ambition que la poursuite de l'activité du club qui vient de connaître un accident.

Cette différence est fondamentale, aussi faite la partager dans vos associations pour éviter toutes les incompréhensions. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles nous vous recommandons vivement de signer une convention avec les propriétaires des planeurs privés que vous avez la possibilité d'inscrire dans le parc de vos associations. Prévoir dans cette convention les conditions de prise en charge avant l'accident, c'est s'éviter bien des problèmes après l'accident. D'autre part, une nouvelle mouture de notre règlement intérieur est disponible sur le site de l'ANEPVV. C'est un gros travail de remise en forme qu'il nous faudra encore affiner dans les mois à venir.

La nouveauté essentielle est la réforme de notre système de Bonus/Malus. Jusqu'alors, ce système était basé sur le rapport entre la différence entre vos cotisations et vos participations, comparée

avec le total de celles-ci. Il nous est apparu que si le système fonctionnait bien après une dizaine d'années d'adhésion, il n'en était plus de même au bout de quarante ans ! Le delta entre les cotisations et les participations devenait marginal par rapport à la totalité des cotisations et des participations. La correction Bonus/Malus n'avait plus de signification. Nous avons donc été amenés à revoir notre système de Bonus/Malus. Nous vous présenterons le résultat de nos cogitations, sachant que le nouveau système ne prendra effet que pour les inscriptions 2016, et que nous allons profiter de ce délai pour faire un test grandeur nature courant juin de cette année. Au vu des résultats de ce test nous pourrions alors ajuster les paramètres de ce nouveau système. Autre nouveauté, c'est l'outil de gestion de notre stock de pièces détachées. Celui-ci va être mis en ligne et il vous permettra de consulter ce que nous avons au stock, puis de nous faire une demande de devis. À ce jour, seules les pièces neuves sont disponibles, mais nous comptons l'élargir aux pièces d'occasion au fur et à mesure de la saisie de celles-ci.

Nous espérons qu'à terme nous puissions enfin avoir une idée des richesses entposées dans notre Hangar Nicolas à Vinon et dans notre hangar de Chambley ! Nous intégrerons les pièces des machines accidentées et non réparées; Peut-être que d'autres L 48 pourront être remis en service.

Pour l'année 2015, de nombreux et importants chantiers nous attendent. Deux sont primordiaux : la solution à apporter à l'arrêt du suivi de la navigabilité des planeurs qu'elle a construit dans le passé par la SN Centrair. Cela concerne environ 480 planeurs dans l'hexagone. Le second est de trouver des solutions au problème d'approvisionnement en pièces détachées de nos Rallye. Cela concerne une petite centaine de machines.

Je terminerai en vous annonçant la pérennisation de l'appel de votre cotisation de « base » à hauteur de 95% du taux normal. La participation au « fonds de réserve » diminue quant à elle de 1,6 à 1,5%. Notre ambition c'est que l'ANEPVV soit plus que jamais à votre service. Je vous souhaite à tous une excellente saison.... En toute sécurité.

ANEPVV
55, rue des Petites Écuries
75010 PARIS X
TEL :
<http://www.anepvv.net/>

